



SAINT - GABRIEL
· DE ·
VALCARTIER

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 à 19h30, tenue dans la salle du conseil située au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude de la demande de dérogation mineure suivante :

1.1. Dérogation mineure – Lot 5 750 064

La demande vise à déroger à l'article 12.8 du Règlement de zonage n° 262, afin de permettre la desserte du lot 5 750 064 au moyen d'une servitude de passage située sur le lot 5 667 377, plutôt que par un accès véhiculaire aménagé directement sur le lot à desservir à partir de la 5e Avenue, tel qu'exigé par la réglementation.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 18 DÉCEMBRE 2025.


Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 6 548 197 le 18^e jour du mois de décembre 2025 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 18 DÉCEMBRE 2025.


Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière